

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION Année scolaire 2026-2027

**Les élèves et leurs responsables se présentent impérativement selon le rendez-vous communiqué par la vie scolaire munis de l'ensemble des documents et des photocopies demandées ci-dessous.**

**Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités**

**Attention : la place de l'élève ne sera pas conservée si l'inscription n'est pas faite au vendredi 10 juillet 2026 dernier délai.**

- La notification d'affectation au Lycée Isnelle AMELIN
- Les bulletins scolaires 2025-2026
- Pour les élèves issus d'un dossier passerelle ou d'un autre lycée : **fournir la notification d'affectation au LP Isnelle AMELIN et le relevé de notes de CAP.**
- Une photocopie de la **carte d'identité de l'élève et du livret de famille** dans son intégralité.
- En cas de divorce ou de situation particulière, la **décision attributive de l'autorité parentale**.
- **3 photos d'identité récentes + 1 pour les internes** (les vieilles photos ne seront pas acceptées).
- Une photocopie d'une **facture** de téléphone ou électricité ou eau (justificatif de domicile) de moins de 3 mois.
- Un **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** du responsable légal demandeur de la bourse pour tous les élèves si l'étude automatique du droit de bourse n'a jamais été demandé ou si changement du responsable financier de l'élève
- Une **photocopie de l'attestation de recensement** pour les plus de 16 ans et **attestation JAPD** pour les + de 18 ans
- Une photocopie **des pages de vaccinations** du carnet de santé, **apporter le carnet de santé et tout autre document relatif à la santé de l'élève** (CMP. CMPEA. PPRE. PAI, PPS, EIP...).
- **Pour les élèves boursiers venant de collège** : le volet d'attribution de bourse
- **Pour les élèves boursiers venant de lycée** : le transfert de bourse à demander au lycée d'origine.

- **Pour l'admission à l'internat** : présence obligatoire de l'élève, des responsables et du correspondant (de la commune de Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte Suzanne, Saint-André, Bras Panon et Saint Benoît) qui rempliront la **fiche d'internat sur place, une pièce d'identité et un justificatif de domicile du correspondant sont obligatoires**. Un **certificat médical** d'aptitude à la vie en collectivité est exigé.
- **Attention, en cas de demandes supérieures aux places disponibles, plusieurs critères seront déterminants : le critère académique ou non de la formation (BAC PRO Métiers de la Beauté et du Bien-Être, CAP et BAC PRO Esthétique Cosmétique et Parfumerie, CAP et BAC PRO Métiers de la coiffure et BAC PRO métiers de la couture et de la confection), et l'éloignement géographique.**

**L'admission définitive ne sera connue qu'à la rentrée.**

- **ET POUR PARTICIPER A DES ACTIVITES DE LA MAISON DES LYCEENS (MDL)**, une cotisation de 5 euros\* en espèce ou sous forme d'un chèque libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Isnelle AMELIN. **(Obligatoire pour les internes)**.
- **ET POUR PARTICIPER A DES ACTIVITES SPORTIVES (AS)** : une contribution de 5 euros\* sous forme de chèque libellé à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Isnelle AMELIN à remettre à la rentrée directement aux professeurs d'EPS.